



12 ET 13 MARS 2026

Sous la direction scientifique de

Xavier AUMERAN, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de Droit de l'entreprise, Équipe Louis Josserand

David PAVOT, Professeur à l'Université de Sherbrooke, titulaire de la Chaire de recherche sur le sport responsable

En partenariat avec le **Barreau de Lyon**

Les événements sportifs internationaux, parmi lesquels les JO ou les Coupes du monde, font l'objet d'une réglementation particulière. Ils amènent également les États à créer un droit spécial afin d'accueillir de tels événements. De même, ils suscitent l'intérêt de certaines organisations internationales telles que les institutions de l'UE, l'ONU ou l'OIT, désireuses d'encadrer les conditions d'organisation et d'accueil de ces manifestations. Des normes de nature et de degrés différents, relevant d'ordres juridiques distincts, trouvent ainsi à s'appliquer au sein d'un même espace temporel et géographique.

L'objectif scientifique de ces journées sera de contribuer à définir les contours et les caractéristiques d'un droit des événements sportifs internationaux, comme composant d'un droit sportif global en cours de construction. L'approche est au carrefour du droit international public et privé, du droit sportif transnational et des droits nationaux. À cette dimension académique des travaux entrepris lors de cette journée s'ajoute un très fort intérêt pratique. La France, après avoir accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, a déjà débuté l'organisation des JOP Alpes Françaises 2030. De nombreux autres événements sportifs internationaux ont été récemment organisés ou le seront dans les années à venir. Ce colloque international entend permettre de mieux comprendre les enjeux juridiques qui les animent.

JEUDI 12 MARS

🕒 13h30 | Allocutions de bienvenue

Olivier GOUT, Professeur et Doyen de la faculté de droit, Université Lyon 3

Olivier COSTA, Avocat au Barreau de Lyon, Président de la commission droit du sport

🕒 13h45 | Propos introductifs

Les manifestations sportives entre droit international public, droit international privé, droit transnational

Xavier AUMERAN, Professeur à l'Université Lyon 3, Équipe de recherche Louis Josserand

David PAVOT, Professeur à l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche sur le sport responsable

Les événements sportifs internationaux : essai d'identification et typologie

Robert VINCENT, Enseignant-chercheur contractuel en droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc, Centre de recherche en droit Antoine Favre

14h45 | Table ronde - Les défis juridiques posés par l'organisation d'événements sportifs internationaux

Sous la présidence de **Johanna GUILLAUMÉ**, Professeure à l'Université de Rouen Normandie, Doyen honoraire

Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux grands événements sportifs

Skander KARAA, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges, membre du Centre de droit et d'économie du sport

Jérémy ROUBIN, Secrétaire général de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

Magali MARTOWICZ, Head of human rights du Comité International Olympique (CIO)

16h45 | PAUSE

17h | Atelier - Quelle(s) responsabilité(s) pour le sport ?

Sous la présidence de **Kiara NERI**, Professeure à l'Université Lyon 3

Le sport power : un instrument pluriel de puissance aux multiples acteurs

Lukas AUBIN, Directeur de recherche à l'IRIS, en charge du Programme « Sport et géopolitique »

L'exclusion et la réintégration des États : une question de droit ou de politique ?

Pierre-François LAVAL, Professeur à l'Université Lyon 3

18h | Fin de la première journée

VENDREDI 13 MARS

🕒 9h | Atelier - Les droits collectifs et les normes fondamentales

Sous la présidence de **Geneviève DUFOUR**, Professeure titulaire à l'Université d'Ottawa

La traite des êtres humains à l'occasion des grands événements sportifs

Kristine PLOUFFE-MALETTE, Professeure à l'Université de Sherbrooke

Marchés publics et durabilité : vers une contractualisation responsable du sport

Carlos-Manuel ALVES, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

Les conditions de travail et la protection des travailleurs dans les chantiers olympiques

Cyril COSME, Directeur du bureau pour la France de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

🕒 10h15 | PAUSE

🕒 10h35 | Atelier - Les droits fondamentaux des athlètes

Sous la présidence d'**Olivier COSTA**, Avocat au Barreau de Lyon, Président de la commission droit du sport, Consul honoraire du Brésil à Lyon

Les conditions d'éligibilité et la question de la nationalité des athlètes

Johanna GUILLAUMÉ, Professeure à l'Université de Rouen Normandie, Doyen honoraire

La liberté d'expression politique des athlètes

Mathieu MAISONNEUVE, Professeur à l'Université Aix-Marseille

L'expérience de World Athletics : gérer la catégorie femme

Catherine PITRE, Senior Counsel - World Athletics

La construction de lignes directrices internationales sur les droits du travail des athlètes

Oliver LIANG, Directeur des politiques sectorielles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

🕒 12h | DÉJEUNER SUR INSCRIPTION PRÉALABLE

13h30 | Table ronde : Les acteurs de l'évolution

Sous la présidence de **Pierre VIGUIER**, Avocat au Barreau de Paris

Le Tribunal arbitral du sport

William STERNHEIMER, Tribunal arbitral du sport

Sport resolutions

Astrid MANNHEIM, Senior Case Manager (Sport resolutions)

Le Comité International Olympique (CIO)

Giuseppe DELEONARDIS, CIO – Chief officer éthique et conformité

L'Union européenne

Olivier BLIN, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole

Les employeurs

Jacques RIVOAL, Chairman France 2023 et Paris 2026, Pilote « Groupe de Travail Organismes d'événements Sportifs » du COSMOS

Les fédérations internationales : l'exemple de la Fédération Internationale de Ski et de Snowboard

Lou LEVADOUX, Sport integrity & Anti-doping Legal Specialist, FIS

16h | PAUSE

16h30 | Synthèse et perspectives

Franck LATTY, Professeur à l'Université Paris Nanterre

17h | Fin du colloque

**VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE DES
AVOCATS : 11H30**

✓ Entrée gratuite, inscription
obligatoire avec envoi du bulletin
d'inscription

30€ TTC (soit 24€ HT) pour le
déjeuner du 13 mars (optionnel)

CONTACT

Equipe Louis Josserand

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 88 49 / 87 57



FACULTÉ DE **DROIT**
ÉQUIPE DE RECHERCHE **LOUIS JOSSERAND**
**CENTRE DE DROIT
DE L'ENTREPRISE**



Université de
Sherbrooke



Chaire de recherche sur
le sport responsable



**Barreau
de Lyon**
CITÉ DES AVOCATS



✚ D'INFOS SUR

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR